Préface

Rien que son nom inspire le respect dans toutes les universités de droit.

Robert Badinter, ancien ministre de la Justice, président du Conseil constitutionnel, mais avant tout avocat.

Depuis des années, l'homme fait l'unanimité en France, aussi bien à droite qu'à gauche, un peu comme le général de Gaulle : tous se réclament de son influence.

Bien sûr, la mémoire collective retient celui qui fut à l'origine de l'abolition de la peine de mort, cette peine héritée du fond des âges.

Nous nous sommes « ratés » de 31 ans à Besançon, où j'ai occupé son bureau somme toute modeste, lorsque j'étais avocat stagiaire. Mon maître de stage m'avait alors rappelé qu'en 1968, alors professeur à la faculté de droit, Badinter se faisait livrer, à la pause de ses cours magistraux, le thé et les petits gâteaux de la pâtisserie Baud, institution bien connue à Besançon.

L'homme est à ce point reconnu que la faculté de droit a conservé sa toge et sa toque d'universitaire agrégé. Elles sont sorties exceptionnellement pour être exhibées, presque religieusement, aux futurs juristes, comme on présente le saint suaire de Turin aux croyants.

L'homme est devenu un mythe, symbole absolu de la réussite d'un parcours de juriste.

L'étudiant en droit que j'étais ne se réclamait pas de Badinter, pas plus que d'un autre avocat. Mon lien spirituel avec lui fut plus tardif. Bien sûr, il y a la loi de 1981 abolissant la peine de mort, ou celle de 1985 sur l'indemnisation des victimes d'accidents de la route, la fameuse « loi Badinter » étudiée en deuxième année, qui a révolutionné notre système juridique. Mais le personnage me semblait alors lointain, d'un autre temps peut-être.

Ma rencontre avec Badinter se fit bien plus tard.

Je plaidais pour la première fois à Troyes lorsqu'un confrère plus ancien me fit remarquer que Robert Badinter avait plaidé dans cette même salle les affaires Bontems (1972) et Henry (1977). C'était donc là, dans cette petite ville, que l'Histoire s'était jouée.

Je me suis plongé dans ces deux affaires, pour dépasser les connaissances très sommaires que j'avais de l'homme et de l'avocat. J'ai découvert le procès de Bontems et Buffet, puis celui de Patrick Henry. Je me souvenais d'ailleurs très bien de cette phrase de Roger Gicquel : « La France a peur. »

Et j'ai compris qu'au-delà de l'image de garde des Sceaux que je portais inconsciemment, Badinter avait été un avocat de combat. Pas le combat judiciaire

quotidien que nous menons tous, mais celui où l'on peut tout gagner ou tout perdre.

« Salaud », « fumier », « ordure » : ainsi l'accueillait-on lorsqu'il montait les marches du palais de justice de Troyes. Celui que l'on placerait plus tard sur un piédestal avait été, dans les années 1970, l'avocat insulté et haï. L'avocat des « monstres », des parias, des assassins.

Je n'avais pas mesuré la violence qui s'abattait sur lui, sur sa famille, jusqu'à cette bombe posée en 1976 sur le palier de son appartement parisien.

Et pourtant, après la condamnation à mort de Bontems, il revint. Le 18 janvier 1977, « le salaud », « l'ordure », l'avocat des assassins devenu l'avocat du meurtrier d'enfant le plus haï de France monta de nouveau ces marches pour défendre Patrick Henry.

Ce jour-là, il ne plaida pas pour Henry, il plaida contre la peine de mort. Et il réussit à faire plier la volonté populaire qui voulait du sang. La France voulait tuer Henry ; Badinter lui répondit non. Et il transforma cet argument en victoire sociétale : la justice ne tue pas, l'État ne tue pas.

L'homme que j'aurais aimé rencontrer, c'est celui qui montait les marches du palais de justice en 1972, celui que l'on insultait, car c'est là qu'il fallait être un avocat.

J'ai moi-même connu la haine et les menaces pour avoir défendu Jonathan Daval.

J'ai connu l'amalgame : celui qui défend un meurtrier est forcément aussi monstrueux que lui.

J'ai connu les poursuites pénales, disciplinaires, j'ai failli perdre ma robe. Dans ces moments, je me suis toujours raccroché à mes héros du droit : Badinter, Isorni, Halimi. Leur point commun : malgré la haine, ils ont osé être des avocats debout.

Non, Badinter n'a pas eu une place facile à conquérir, comme je le croyais naïvement étudiant. Comme Gisèle Halimi, il avait ce courage d'aller là où rien n'était encore écrit. Oser dire à la France qu'elle était malade, malade de sa peine de mort, comme la France était malade de Pétain lorsque Isorni osa le défendre.

Malade, aussi, de refuser de reconnaître le viol entre époux, combat de Gisèle Halimi à une époque où être féministe pouvait coûter cher.

Aujourd'hui encore, il existe des combats contre l'injustice. Le pilori a quitté la place publique pour les réseaux sociaux, mais la haine qui s'abat sur celui qui dit non est la même.

Et l'exemple de Badinter restera, parce que c'est face au pire qu'il a été le meilleur.

Alors, comme on le dirait dans un tribunal :
Qu'il entre au Panthéon, Monsieur Badinter.
Et que Gisèle Halimi l'y rejoigne bientôt. Ce sera justice.

Randall SCHWERDORFFER

Entrée au Panthéon d'un « géant du siècle »

Un portrait ou une biographie commence généralement par une date et un lieu de naissance. En ce qui concerne Robert Badinter, le récit ne peut que s'ouvrir avec la date de son entrée au Panthéon : le 9 octobre 2025.

Cette panthéonisation, la plus grande des reconnaissances que l'on puisse offrir à un homme au destin hors du commun, est un hommage qui nous invite collectivement au respect, à la gratitude et à l'humilité. Nous assistons là à un acte puissant qui est à la fois politique, moral et symbolique. Robert Badinter, par son courage et ses convictions, a bouleversé et redéfini en profondeur la justice française, mais son entrée au Panthéon va au-delà de l'homme politique. Ce que l'on célèbre ici, c'est avant tout l'honneur d'un homme visionnaire qui a réussi à mettre la France sur le chemin de la dignité humaine. Son action obstinée et sans faille s'est déployée dans une lutte acharnée pour les droits

fondamentaux des individus et contre toutes les formes d'injustice. Toutes les injustices qui viennent abîmer et détruire les êtres humains dans ce qu'ils ont de plus précieux. C'est de cette manière que l'on pourrait résumer en seulement quelques mots l'engagement colossal et indéfectible de Robert Badinter pour la France. Et plus généralement pour l'être humain, quelles que soient ses origines, et quels que soient ses actes.

Qualifié de rigoureux, d'intègre, de droit, de très cultivé et d'une grande intelligence pour la plupart, il était aussi austère, rigide, arrogant, pas commode et considéré comme « l'avocat des assassins » pour d'autres. Lui-même se qualifiait d'« imparfait ». Ce qui est sans équivoque, c'est qu'avec une entrée au Panthéon, on ne se contente pas de rendre hommage à un grand avocat ou à un remarquable ministre, souvent attaqué à cause de ses combats à contre-courant, il s'agit ici d'honorer l'intégrité et la force d'un homme qui a porté sur ses épaules l'incommensurable tâche de libérer la nation de la peine de mort. Le 9 octobre 1981, son nom, gravé dans l'énoncé des lois, est devenu le symbole d'une victoire fragile, très impopulaire et contestée à l'époque, mais éclatante sur l'inhumanité. L'abolition de la peine de mort, qui a été actée après trois semaines de débat parlementaire, est devenue un cri d'espoir pour tout le pays. La France est ainsi devenue le 35e pays au monde, et le dernier pays d'Europe occidentale, à mettre fin à la peine capitale. Ce combat,

dont Robert Badinter devient le principal ambassadeur, est celui de la lumière sur l'obscurité, de la raison sur l'inepte et l'irréversible. Robert Badinter a dessiné un nouvel horizon dans lequel prime l'humanisme et où la justice se refuse à tuer, à annihiler, à faire taire à jamais les voix de ceux qu'elle condamne.

Au Panthéon, l'idée que la justice n'est pas qu'un tribunal triomphe ; dans ce lieu, elle est avant tout l'écho des valeurs qui fondent notre République et l'État de droit, et Robert Badinter en est l'un des plus fervents défenseurs. Son nom, désormais inscrit pour toujours aux côtés des plus grands, rappelle que la justice est avant tout le choix de la réconciliation avec l'humanité. Robert Badinter va ainsi rejoindre quatre-vingt-trois autres personnes qui reposent au Panthéon, soixante-seize hommes et sept femmes. Parmi ces personnalités, et pour n'en citer que quelques-unes, on retrouve Mirabeau, figure majeure de la Révolution française et qui est le premier à y être entré, Simone Veil, Voltaire, Joséphine Baker, René Cassin, Alexandre Dumas, Pierre et Marie Curie, Victor Hugo, Émile Zola, Jean Jaurès, ou encore Jean Moulin.

Robert Badinter, qui a œuvré corps et âme à la modernisation progressiste du droit et de la justice, n'était pas seulement un talentueux avocat du droit et des textes de loi, c'était d'abord l'avocat de l'être humain dans ce qu'il a de plus vulnérable et le défenseur de son droit le plus essentiel, la dignité. Si l'abolition de la

peine capitale est souvent la principale mesure que l'on retient de cet homme, il ne faut pas oublier tout ce qu'il a entrepris pour la justice et le justiciable, tant pour les personnes inculpées et condamnées que pour les victimes. Des chantiers gigantesques dans lesquels Robert Badinter a mis toute sa force et ses convictions : humaniser les prisons, réformer le Code pénal pour, lui aussi, le rendre plus humain, reconnaître aux victimes leur statut de victime et leur permettre d'obtenir des dommages et intérêts, dépénaliser l'homosexualité, condamner toute forme de racisme et de discrimination, limiter les juridictions d'exception, et également de forts engagements sur la scène internationale en déployant la même énergie pour défendre l'abolition de la peine de mort sur l'entièreté du globe et protéger les peuples opprimés. Notamment en Russie, au Tibet ou encore en Yougoslavie. Robert Badinter n'a eu de cesse de plaider pour un humanisme universel, en particulier dans son travail avec l'ONU ou dans son soutien auprès d'Amnesty International.

Aussi, très attaché à la laïcité, Robert Badinter a toujours été soucieux de définir et redéfinir cette notion avec beaucoup de pédagogie pour que cette valeur, qui demeure fragile et jamais totalement acquise, soit pour tous une nécessité dans ce qu'on estime être une démocratie. En parallèle, il a sans cesse œuvré pour la transmission, la mémoire et le souvenir, en particulier pour les victimes de la Shoah.

Dans ses engagements et dans chacune de ses prises de parole, Robert Badinter a eu une immense considération, et même de la tendresse, pour tous ceux qu'on oublie. Et pour ceux que l'on méprise. Robert Badinter savait regarder l'autre, quel qu'il soit, non pas comme un étranger ou un criminel, mais comme un homme. Non pas pour ce qu'il fait, mais pour ce qu'il est. Il voyait la personne avant de regarder ses actes, l'humain avant d'observer sa faute. Et dans cette approche humaniste, Robert Badinter portait une vision éclairée qui consiste à mettre en place une justice qui, exempte de haine et de vengeance, cherche la rédemption, exige la réflexion et permet la réconciliation.

En ce 9 octobre 2025, on commémore un homme de principes comme la France en a peu connu. Investi d'une grande intégrité, sa force de caractère était marquée par la rigueur et l'opiniâtreté. Habité d'une puissante ferveur intérieure, Robert Badinter a plaidé tout au long de son existence pour l'universalisme des droits humains et n'a eu de cesse de défendre les plus fragiles. Malgré la fermeté de ses convictions, Robert Badinter était un homme de compassion, un être sensible. Distant, séducteur et passionné. Discret et secret, son regard sur la société, et sur ceux qui la composent, était empreint d'empathie, de bienveillance, de tolérance. Et c'est avec une lucidité considérable qu'il a été amené à défendre l'idée que la justice ne peut être juste que si elle est humaine. Juste, un mot qui le définit si bien. Robert Badinter, connu pour sa brillante rigueur intellectuelle, avait construit sa pensée dans l'exigence

et à travers une immense conscience de l'autre et du monde. Ses prises de parole ont finalement été assez rares, mais toujours très fortes, mesurées, réfléchies, éthiques. Son style oratoire était sobre, grave, sans démesure ni débordements. Parfois en colère, mais jamais l'excès ne le submergeait. Et chacune de ses interventions, telles des flèches lancées par un tireur d'excellence, était extrêmement pointue.

En défendant des causes souvent très impopulaires, Robert Badinter demeure l'un des ministres les plus détestés de l'histoire, il a malgré tout su faire entendre la voix de la raison et du bon sens. À travers presque un siècle de combats, il a permis d'éclairer nos consciences. Humble, pudique et réservé, son engagement était porté par une force qui semblait pouvoir tout surmonter, tout dépasser, dans un besoin viscéral de rendre justice. À tous, sans exception.

Aujourd'hui, son entrée au Panthéon est une invitation à l'espérance. Une espérance qui rappelle à chaque génération qu'il ne faut jamais renoncer à une quête de justice, qu'il faut œuvrer sans répit pour un monde où la dignité humaine doit demeurer une priorité non négociable. Et c'est au Panthéon, dans ce sanctuaire des âmes immortelles, que Robert Badinter rejoint la lumière des héros qui, à travers l'histoire, ont su porter l'humanité au-delà d'une certaine fatalité. Au-delà du chaos et de la médiocrité. Pour prendre la mesure d'un tel accomplissement et comprendre comment un seul

être humain parvient à transformer le destin de centaines de milliers d'autres, il paraît essentiel de se pencher plus en détail sur son histoire, ses traumatismes et son parcours, et sur tout ce qui a pu motiver chacun de ses combats et de ses choix. Sur tout ce qui a construit sa pensée, forgé son caractère et guidé ses engagements.

À commencer par son enfance, la déportation de son père et le traumatisme d'arpenter l'adolescence sous un régime nazi qui catapulte tous les fondements de l'État de droit. Et ainsi observer les principaux leviers qui font de cet homme l'une des personnalités les plus inspirantes de l'histoire de l'humanité. Puisque, comme le qualifiait le président Macron lors de la cérémonie d'hommage national rendu après sa disparition le 9 février 2024, quatre-vingt-un ans jour pour jour après la déportation de son père, il ne s'agit pas simplement d'un homme extraordinaire, mais d'« un géant du siècle » (voir annexe 1).